

A St Just le 25 novembre 2019.

Bilan social individuel : et si on comparait ?



Il y a quelques jours, les salarié.es ont reçu un bilan social individuel afin que chacun puisse connaître sa rémunération. Il est vrai que DS Smith a besoin de se justifier car le salaire est souvent source de débats, notamment au moment des **NAO**.

Avec ce bilan social individuel, DS Smith tente sans doute de se donner bonne conscience, mais en profite aussi pour passer un message sur lequel la **CGT DS Smith S^t Just** reviendra dans un second temps.

Prenons un cas particulier mise en avant dans le bilan individualisé (coefficient 170) :

○ Rémunération de base :	21 756€
○ Primes mensuelles :	4 121€
○ Primes trimestrielles ;	1 844€
○ Autres éléments :	4 519€
○ Intéressement :	3 327€
○ Abondement (si le salarié le fait) :	308€
○ Avantages familiaux :	1 159€
○ Total :	37 034€



Si nous ramenons ce total à une moyenne mensuelle et à un taux horaire, voici ce que ça donne : 3086,17€ mensuel soit 20,35€ de l'heure. Ce montant inclus des primes dont les avantages familiaux qui ne sont pas définitifs.

Maintenant, nous allons regarder le salaire de notre PDG Miles Robert et effectuer les mêmes calculs. La rémunération de ce monsieur aurait atteint 4,6M€ (source <https://www.thisismoney.co.uk/>) et aurait chuté de 16,9%. Ces chiffres officiels vont nous permettre de calculer son salaire mensuel et le taux horaire de sa rémunération comme cela a été fait pour les salarié.es de DS Smith S^t Just. Avec un salaire de 4,6M€, cela nous donnerait **un salaire mensuel d'environ 383 000€ soit un taux horaire de 2 500€ en moyenne**.

La **CGT DS Smith S^t Just** aimerait bien faire aussi cette comparaison avec les dirigeants français comme M. Laumonier ou encore Mme Bailly, PDG et DRH DS Smith France, mais malheureusement le montant de leur rémunération est classé **SECRET DÉFENSE**. Surement ont-ils honte de leur rémunération !

Mais le vrai message de DS Smith dans ce bilan individuel vise principalement à dénaturer les cotisations sociales.

En effet, il y a dans ce bilan individualisé une rubrique où DS Smith présente les cotisations salariales et les cotisations patronales. Nous pourrions nous réjouir que, pour une fois, la direction de DS Smith ne les désigne pas comme des « charges sociales » si la définition qu'elle en faisait n'était pas un tissu de mensonges et de contre-vérités.

Dans ce document, la direction de l'entreprise tente de faire croire aux salarié.es que c'est eux qui paient leurs cotisations sociales : **c'est absolument FAUX !**

Toutes ces cotisations sont payées par l'employeur et font partie de ce que l'on nomme le salaire différé qui constitue, avec votre rémunération mensuelle, votre salaire réel. **Tout est donc payé par l'employeur !**

C'est sur ce point que se situe la bataille idéologique engagée par les patrons et le gouvernement pour détruire notre système social mise en place après la deuxième guerre mondiale. C'est par ce genre de stratagèmes qu'ils voudraient nous faire croire que si les employeurs payaient moins de cotisations sociales, les salarié.es gagneraient plus : **c'est totalement FAUX !**

Les salarié.es n'en garderaient qu'une part infime alors que la plus grosse partie irait, comme d'habitude, dans la poche de nos chers actionnaires. C'est donc votre salaire réel qui serait amputé de moitié afin d'enrichir encore ceux qui profitent déjà du fruit de votre travail !

La conséquence directe de se transférer des cotisations dans les poches des actionnaires sera la disparition du filet social que constituent toutes les allocations sociales qui vous accompagnent et vous protègent tout au long de votre vie.

Ces cotisations vous assurent : l'accès aux soins en cas de maladie et un maintien de salaire via les Indemnités journalières de la Sécurité Sociale, des allocations chômage lorsque vous êtes sans emploi, des droits lorsque vous avez des enfants via la CAF ainsi que différentes aides lorsque vous êtes en difficulté...

Ces cotisations sociales financent également votre droit à la retraite. **Retraite que les employeurs et le roi Macron voudraient bien supprimer !**

Ne soyons pas dupes des discours patronaux qui n'ont pour seul but que de nous supprimer tous les conquits sociaux du siècle dernier, même si cela doit précipiter la majorité de la population dans la précarité.

Il est temps de dire stop à cette accumulation des richesses dans les mains de quelques-uns au détriment de 90% de la population et de la destruction de la planète. La **CGT DS Smith S^t Just** appelle tous les salarié.es à se lever pour défendre leurs droits, en commençant par celui d'une retraite digne pour toutes et tous basée sur la solidarité et la véritable reconnaissance des carrières tout au long de la vie.

Pour toutes ces raisons, la CGT DS Smith S^t Just appelle tous les salarié.es à participer à la journée d'action du 5 décembre prochain et leur donne rendez-vous à 13h00 sur le parking de la poste de S^t Just pour se rendre à la manifestation à Beauvais !

La CGT.

